



SECTION



BAS-RHIN

Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

1ère organisation syndicale dans le Bas-Rhin

Compte rendu du CSAL du 19 juin 2023

Notre **déclaration liminaire** portait sur les rémunérations, la formation professionnelle, la campagne déclarative, En avoir pour mes impôts, la lutte contre la fraude, l'antenne de Forbach et les résultats de l'Observatoire interne.

Même s'il ne se prononce pas sur les questions posées par En avoir pour mes impôts, le Président du CSAL a précisé qu'il ne fallait pas sous-estimer l'intérêt des Français et qu'il faut leur apporter des informations et la transparence.

Une autre OS ayant abordé le sujet de l'évaluation, **FO DGFIP 67** en a profité pour ouvrir la discussion avec la direction sur ce sujet puisque **les élus FO ont dénoncé les consignes données pour que les évaluateurs baissent les croix du tableau synoptique.**

Pour la direction, aucune consigne écrite en ce sens n'a été donnée. Or, nous savons que de nombreux évaluateurs se sont basés sur ces consignes, orales, pour baisser le positionnement des croix, notamment celles en excellent. Avec l'avancée du débat, la direction a reconnu, d'abord, qu'elle avait indiqué aux évaluateurs qu'ils devaient essayer d'être réalistes, puis, qu'ils avaient la possibilité de revoir une évaluation « historique », mais a répété qu'il n'y avait pas eu de consignes...

Donc, les élus **FO** ont clairement posé la problématique : soit la direction ment aux représentants du personnel en CSAL, en les regardant dans les yeux, soit certains évaluateurs ont menti aux agents... Dans les deux cas, c'est grave ! D'autant plus que ce n'est pas la première fois que ce cas de figure se produit...

La direction a demandé quel serait leur intérêt de donner de telle consigne ? Nous leur avons répondu que la consigne vient de la DG ! Pourquoi ? Parce que la DG s'est faite taper sur les doigts par la DGAFP car les agents de la DGFIP étaient mieux notés que ceux des autres administrations de l'État et qu'elle devait rentrer dans le rang... Pour **FO**, c'est l'égalité par le bas !

[Approbation des PV des CTL des 10/01/23, 18/01/23, 30/01/23 9H et 13H](#) : RAS

[Conseil médical – Election des représentants du personnel](#)

Malgré les différentes tentatives de la DGAFP pour contourner les organisations syndicales, vos élus en CSAL 67 se sont mis d'accord ! Voici donc la liste de vos représentants au conseil médical :

1 Pereira José ; 2 Ramel Elisabeth ; 3 Lobstein Bernadette ; 4 Zorzi Hélène ; 5 Perat Nioucha ; 6 Wilhelm Marine ; 7 Piéton Laurence ; 8 Kern Denis ; 9 Marchal Cédric ; 10 Streicher Gilles ; 11 Al Rifai Karim ; 12 Pfister Anne ; 13 Dupuis Martine ; 14 Muller Nadia ; 15 Julien Magali

Résultats du baromètre interne IPSOS pour la DRFIP

Outre nos constats, énoncés dans notre liminaire, qu'il partage, le Président a relevé que la charge de travail était plus dégradée dans le 67 qu'au national. Les vacances d'emplois sont une explication.

Les élus **FO** sont revenus sur les items « Etat d'esprit des équipes » et « Evolution de la Direction dans le bon sens » en comparant les résultats de la DRFIP67, de la DGFIP et du reste de la Fonction publique d'État (FPE) :



(pour chaque sentiment, la DRFIP = 1^{er} chiffre, la DGFIP le 2^{ème}, la FPE le 3^{ème})

Pour « l'évolution de la Direction », quand pour 69 % de la FPE leur direction évolue dans le bon sens, 68 % des agents de la DGFIP et 66 % des agents de la DRFIP estiment que la DGFIP évolue dans le mauvais sens !

Pour FO, ces deux résultats sont suffisamment éloquents pour que la direction s'interroge et agisse au lieu de ne rien faire depuis des années !!! Qu'attendent-ils ???

Pour le Président, il y a un contexte général (les retraites) et national qui explique la dégradation générale. Par ailleurs, les résultats de l'Education nationale pèsent beaucoup sur la FPE et il estime que les enseignants ont moins de problème qu'à la DGFIP.

Il reconnaît néanmoins une très grande fatigue des agents DGFIP et la problématique des effectifs non complets à la DRFIP 67.

FO DGFIP 67 a ensuite abordé les items « Fiers de travailler pour le Ministère » et « Recommandation Employeur ». En effet, si 57 % des agents sont fiers de travailler pour notre Ministère, ils ne sont que 43 % à recommander la DGFIP comme employeurs à des proches et connaissances ;

C'est bien qu'il y a un problème spécifique à la DGFIP, non ???

Alors qu'est-ce que nos dirigeants locaux et nationaux attendent pour agir !!!!!

Et ensuite, le DG ose nous parler de marque Employeur DGFIP et d'attractivité !!!!

Les élus **FO** ont demandé si les préoccupations des agents étaient remontées (rémunérations, promotions, conditions de travail, etc...) par les DD/DRFIP ?

Le Président a répondu que cela a été fait à une réunion à Nantes la semaine passée.

Il a reparlé de la stabilité des organisations (FO lui a alors rappelé que c'était jusqu'à 2026 et que c'était donc demain), du management. Sur les conditions de travail et les charges de travail, il a indiqué qu'il y a des choses à faire localement, de l'accompagnement métier. Il y a peut être des correctifs à apporter sur l'organisation du travail post-NRP.

Il ne s'agit pas d'attendre l'enquête de l'année prochaine.

« Les résultats sont mauvais, ils sont un challenge pour nous, nous n'avons pas l'intention de les laisser en l'état » nous a-t-il affirmé.

A FO DGFIP 67, Nous attendons du concret ! Nous attendons des preuves !!

Campagne déclarative 2023 sur les revenus 2022 – point de situation

Les élus **FO** DGFIP 67 se sont largement exprimés sur ce point dans leur déclaration liminaire.

La direction nous a présenté les nouveautés, les dispositifs de soutien « métiers », GMBI, et les chiffres

d'accueil des SIP au 8 juin : accueil guichet -24 %, RDV 2,8 %, e-contacts +2,8 %, accueil tél local +36 %, accueil tél renfort national +14,5 %, balfus -25,6 %, soit un total en recul de 2,26 %.

A noter :

- 1) la campagne a été resserrée, il y a donc moins de jours de campagne (29 jours ouverts contre 32 en 2022),
- 2) +10 000 usagers reçus au 35 Vosges (en raison de l'apport des anciens Sip Illkirch et Schiltigheim).

FO DGFIP 67 a donné des exemples concrets de la manière dont s'est passé l'accueil, durant la campagne et hors campagne, depuis mars, sans discontinuer à cause de GMBI,

FO a demandé la quantification des usagers hors campagne pour GMBI. La Direction a indiqué que désormais les statistiques de fréquentation de l'accueil sont disponibles toute l'année. Nous veillerons donc à les avoir lors d'un prochain CSAL...

Nous avons également rappelé que, depuis plusieurs années, il y avait une nouveauté impactante chaque année ! Personne ne peut donc s'étonner de l'épuisement des collègues !

Quand GMBI sera fini, la campagne des avis va commencer mi-août et il n'y aura même pas eu un petit creux...

FO DGFIP s'est étonné que les chiffres relatifs aux RDV en France Service n'aient pas été donnés, comme l'année dernière, sachant que ceux de 2022 étaient particulièrement bas, et en recul par rapport à 2021 (lien de cause à effet ?).

Nous avons donc demandé en séance à avoir les chiffres 2023 lors d'un prochain CSAL, ce que le Président nous a accordé.

[Point d'étape sur la création de l'antenne de Forbach](#)

Rappel de notre liminaire : [...] « Au delà du fait que la moitié des contrôleurs seront des stagiaires et qu'il reste à pourvoir un emploi de C et l'emploi de responsable de l'antenne, excusé du peu., les élus FO souhaitent savoir combien de sachants composeront l'effectif car cela n'est pas indiqué, fort à propos, dans votre fiche. »

La Direction a indiqué qu'il y aura probablement un chef de service intérimaire, que 3 ou 4 contrôleurs avaient des connaissances en CFE, que la direction ne sait pas s'ils y a des sachants concernant les AVISIR mais que les formations des C est prévue du 6 au 8 septembre.

Pour **FO**, pas de quoi être vraiment optimiste...Les élus **FO** ont demandé si l'intérimaire potentiel serait à temps plein ou pas (le Directeur ne sait pas), ont fait remarqué que 3 ou 4 contrôleurs sachants sur 15 cela faisait peu (la Direction a précisé que d'autres contrôleurs étaient en SIE depuis avril) et ont demandé le service d'origine des agents C (la direction ne sait pas mais va regarder).

Pour les élus **FO**, cela est important pour que les responsables et les agents de 3 SIE du 67 puissent anticiper et s'organiser, compte tenu de la situation actuelle des SIE depuis le NRP.

La direction a répondu que, globalement, par rapport aux autres départements, la situation est meilleur. *Autrement dit, c'est mieux que si c'était pire...mais cela ne peut nous satisfaire...*

La nature des liaisons entre les SIE et l'antenne ont fait l'objet de 2 réunions. Pour **FO** DGFIP 67, la qualité de cette liaison est un enjeu majeur, déterminant pour la suite, surtout compte tenu des grosses incertitudes sur le nombre de sachants.

NB : Le référent départemental chargé de faire le lien entre les SIE et l'antenne sera la DGFF (les 3 collègues sur le secteur des pros).

Création d'une brigade de lutte contre la fraude fiscale (BAF)

Pour lutter contre les fraudes les plus complexes.

9 dossiers / an / vérificateur mais il n'y aura pas de religion du chiffre, en particulier au départ où la formation sera primordiale. A priori pas d'objectif pour 2023.

La direction a rappelé que, comme pour toutes les brigades, il vaut mieux rendre des contrôles de qualité que de faire du chiffre.

Alimentation de la Brigade : BCR pour l'essentiel, aussi DNEF, GIR, BNEE, ponctuellement par le PCE.

Les besoins de formation seront examinés en fonction des compétences des inspecteurs affectés.

La direction a précisé en séance que les vérificateurs des BDV n'auraient pas plus de dossiers qu'actuellement.

Lors du vote, les élus **FO** se sont abstenus car il ne s'agit pas d'un renforcement mais d'un redéploiement (voir notre liminaire).

Bilan local de la formation professionnelle 2022

1298 agents à la DRFIP 67 au 31/12/22. 28,89 % de A, 42,99 % de B et 28,12 % de C. 38 unités territoriales.

La formation a mobilisé 131 professionnels associés (5,34 % A+, 62,6 % A, 26,72 % B, 5,34 % C) contre 110 en 2022.

Rappel FO : les agents de tous grades peuvent postuler pour être formateur !

Ces collègues ont assuré 800 jours d'animation (600 en 2021, 758 en 2019).

5719 stagiaires ont bénéficié de 6108,2 jours de formation, soit 1,07 jours en moyenne (même moyenne en 2021, 1,3 en 2019).

La répartition des stagiaires par catégorie d'agents reflète la composition des effectifs.

105,4 % (en raison de la variation des effectifs / effectifs au 31/12) des agents du département ont bénéficié d'au moins une action de formation en 2022.

Les formations dédiées aux métiers de la gestion publique ont représenté 19,31% de la formation continue (24,5% en 2021). Celles dédiées aux métiers de la gestion fiscale représentent 54,15% des formations (54,5% en 2021). Les formations transverses ont représenté 26,52% de la formation continue (21% en 2020) grâce aux e-formations « lutte contre les violences sexistes et sexuelles » et « Sém@for » .

61,7 % des agents (contre 47,87 % en 2021) ont validé leur e-formation. 29,1 % des agents ne commencent pas leur e-formation (54,71 % en 2021) ; cela reste important mais en forte diminution.

L'absentéisme reste stable à 6,71 %.

Le nombre d'inscrits à une préparation de concours a largement augmenté, après plusieurs années de baisse : 100 en 2022, 73 en 2021, 81 en 2020, 80 en 2019, 99 en 2018.

Les élus **FO** DGFIP 67 ont voté pour le programme de formation 2023.

Généralisation du processus de numérisation et de correction dématérialisée des copies de concours

Les copies de concours seront scannées à l'issue des épreuves écrites organisées à compter du mois de septembre 2023. Les candidats continueront de composer sur table par écrit de manière traditionnelle sur une copie qui aura un format spécifique. Une fois l'épreuve écrite terminée, les copies seront collectées dans les conditions habituelles dans les centres d'examen. Les copies seront par la suite

numérisées par les directions centre d'examen à l'aide d'un scanner. L'ENFiP continuera de piloter les modalités de correction des copies et accompagnera les centres d'examen tout au long du processus .
En réponse à **FO**, la direction a indiqué qu'il existera un contrôle des scannages. Il reste encore beaucoup de questions pratiques dont la direction n'a pas la réponse aujourd'hui.

Les thématiques de QUESTIONS DIVERSES soulevées par les élus FO

- **EDD** d'Erstein : 22 agents ont participé. Dans l'attente du rapport des facilitateurs. Les résultats seront présentés aux OS, à notre demande...

- **climatisations/ ventilateurs** : des collègues nous ont fait remonter que les petits climatiseurs d'Erstein et de Saverne avait été retirés...En réponse à notre interrogation, la direction a indiqué qu'elle procédait à un inventaire et une gestion des stocks...même excuse que pour les radiateurs cet hiver...

En fait, comme pour les radiateurs d'appoint retirés au début de l'hiver, les clim ont été retirées alors que nous venons d'atteindre les 30°. Pour **FO**, le but reste toujours le même : faire des économies...le bien-être des agents, lui, ne semble pas être la préoccupation...


S'agissant des ventilateurs, même idée de gérer les stocks...sachant qu'avec la Covid ils avaient été retirés...

La direction a rappelé qu'il appartient au chef de service d'effectuer une demande pour recevoir une ou des clim et/ou des ventilateurs. Donc, n'hésitez pas à voir avec votre chef de service !

Les élus FO interviennent, si vous nous le demandez,
quand vous nous faites remonter des problèmes !

Vos élus à ce CSAL: José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Sami SADKAOUI, Corine BOURHIS, Virginie BRACHET - experte : Marie-Claire SAÏDOU.

N'hésitez plus à nous rejoindre !

Section FO DGFIP 67 fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr	BULLETIN D'ADHESION
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/ site national : www.fo-dgfip.fr/	à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP
	NOM : PRENOM :
	GRADE : Echelon : Indice :
	AFFECTATION :
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP
	Fait à : le (signature)
	→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant
	Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25